



# NOUVELLES DES PARTENAIRES

## LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DES FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DU QUÉBEC

lutte depuis 1974 pour l'amélioration de la condition de vie des familles monoparentales et recomposées. Elle a pour mandat de défendre les droits et promouvoir les intérêts de ces familles, de représenter politiquement ses membres et de soutenir ses organismes membres par diverses activités de formation et d'information.

### TOUJOURS EN ACTION POUR LES FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES !

par Lorraine Desjardins, agente de recherche et de communication



### VIOLENCE CONJUGALE ET PROTECTION DE LA JEUNESSE

En février 2022, la Fédération a déposé un mémoire dans le cadre des consultations sur le projet de loi 15 - *Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et*

### DROIT DE LA FAMILLE : UNE RÉFORME QUI SE FAIT TOUJOURS ATTENDRE

*autres dispositions législatives.* La FAFMRQ n'a malheureusement pas obtenu d'audience lors de la commission parlementaire. En revanche, nous avons participé à une sortie médiatique avec plusieurs groupes qui oeuvrent en violence conjugale. Notre objectif: que la violence conjugale soit désormais incluse dans la loi comme un motif de distinct de compromission, au même titre que l'abus ou la négligence. Rappelons que pour l'instant, la violence conjugale est traitée comme faisant simplement partie des mauvais traitements psychologiques. À la suite de cette sortie publique, le ministre de la Justice et le ministre Délégué à la Santé et aux Services sociaux (responsable de la Protection de la jeunesse) ont rencontré les représentantes des regroupements concernés (dont la FAFMRQ) et ont confirmé que cet aspect serait inclus dans la nouvelle loi dès avril 2023. Il s'agit-là d'une avancée majeure !

Lors de notre dernier rendez-vous dans les pages de ce bulletin, la FAFMRQ venait tout juste de participer aux consultations sur le premier volet de la réforme du droit de la famille en réagissant au projet de loi 2 - *Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil.* Bien que nous ayons salué plusieurs avancées contenues dans le projet de loi, nous déplorions tout de même que le deuxième volet de cette réforme se fasse toujours attendre. Le ministre de la Justice, Simon Jolin-Barrette, a cependant signifié son intention d'aborder rapidement le volet portant sur la conjugalité et la parentalité. S'il conserve les commandes du ministère de la Justice depuis la campagne électorale de l'automne 2022, il aura toujours pour tâche de compléter la réforme du droit familial. Pour la Fédération, il nous faudra continuer notre représentation et pour nous assurer que nos revendications sont entendues au ministère de la Justice. Rappelons que la position de la FAFMRQ demeure, encore et toujours, d'étendre les protections actuelles du mariage aux couples avec enfants, qu'ils soient mariés ou non, incluant l'obligation alimentaire entre conjoints, le partage du patrimoine familial et la protection de la résidence familiale.

### CRISE DU LOGEMENT : PAS SIMPLEMENT LE 1<sup>ER</sup> JUILLET!

Puis, en mars 2022, la Fédération a eu le plaisir de participer à une [conférence-midi du partenariat Familles](#) en mouvance sur le logement. Ce fut l'occasion pour nous de présenter les grandes lignes de témoignages recueillis auprès de 25 familles monoparentales et recomposées concernant leurs conditions d'habitation. Sans surprise, une grande majorité de ces familles

ont dit éprouver d'importantes difficultés à se loger et y consacrer une part beaucoup trop grande de leur revenu. La Fédération en a profité pour faire valoir les pistes de solutions proposées par le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) qui propose que le Québec se dote d'une Politique en habitation basée sur le droit au logement. La FAFMRQ fait d'ailleurs partie des quelque 500 organisations qui ont appuyé publiquement la proposition de politique du FRAPRU.

### CAMPAGNE ÉLECTORALE 2022

La Fédération a également posé des actions dans le cadre de la campagne électorale québécoise en faisant parvenir des questions aux cinq principales formations politiques : la Coalition Avenir Québec, le Parti Libéral du Québec, le Parti Québécois, Québec Solidaire et le Parti Conservateur du Québec. Nous demandions aux partis de s'engager sur sept enjeux : l'accès au logement, la réforme du droit de la famille, la mise en place de véritables mesures de lutte contre la pauvreté, la fiscalité des familles recomposées, la conciliation famille-travail-études, le financement des organismes d'action communautaire autonome et l'accès à la justice. Trois partis sur cinq nous ont finalement fait parvenir des réponses. On

peut [consulter les questions complètes et les réponses reçues](#) sur le site de la FAFMRQ.

### ET LA SUITE ?

Quant à l'année qui vient, elle s'annonce résolument sous le signe du changement pour la Fédération, puisque des départs à la retraite et de nouvelles embauches sont prévus dans les mois à venir. Mais peu importe le renouveau que sera appelée à vivre la FAFMRQ, il sera toujours dans son ADN de porter la voix des familles monoparentales et recomposées comme elle le fait depuis bientôt 50 ans !

#### POUR JOINDRE LA FAFMRQ

Tél. : 514-729-6666

[fafmrq.info@videotron.ca](mailto:fafmrq.info@videotron.ca)

Suivez-les sur [Facebook](#), [Twitter](#) et sur [www.fafmrq.org](http://www.fafmrq.org)

**LE RÉSEAU POUR UN QUÉBEC FAMILLE** est un organisme sans but lucratif qui regroupe des organismes nationaux soucieux de la situation des familles québécoises et provenant des secteurs suivants : communautaire, municipal, éducation et santé services sociaux. Sa mission est de promouvoir et valoriser la famille, l'importance de sa contribution pour la société ainsi que le soutien à lui apporter. La conciliation famille-travail est l'un de ses dossiers majeurs depuis 2015 menant à la création de l'initiative Concilivi en 2019.

### DES NOUVELLES DU RÉSEAU

par Corinne Vachon-Croteau,  
directrice générale

La dernière année a débuté avec la publication d'une lettre ouverte intitulée [Conciliation école-travail : pensons aussi à la santé mentale des parents!](#) qui a eu de belles retombées médiatiques. Faisant suite à la mobilisation de ses membres pour bâtir une plateforme de recommandations, nous avons réalisé une tournée politique d'une portée sans précédent pour le RPQF. Ces rencontres nous ont permis d'ouvrir le dialogue avec de nombreux interlocuteurs et l'accueil de la plateforme fut favorable. Cette dernière a ensuite été rendue publique dans le cadre de la 27<sup>e</sup> édition de la Semaine québécoise des familles, en mai, sous le thème « Engagés pour les familles ». Finalement, une lettre ouverte co-signée par 19 membres du RPQF a été publiée dans le cadre du déclenchement des élections : [Un cri du cœur pour prioriser les familles!](#)

De plus, le Réseau a fait partie d'un comité de travail dans le cadre du renouvellement de la Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes porté par le Secrétariat à la condition féminine. Ce fut notamment l'occasion de partager notre expertise sur la conciliation famille-travail (CFT) développée dans le cadre de l'initiative Concilivi et d'exercer un rôle d'influence auprès de nouveaux acteurs.

### L'initiative Concilivi

L'initiative Concilivi a le vent dans les voiles et



poursuit son déploiement! Le Sceau Concilivi, reconnaissance obtenue à la suite d'une démarche de CFT, compte maintenant plus de 100 détenteurs depuis son lancement à l'automne 2019. Les outils accessibles pour les organisations dans le cadre de la démarche continuent d'être

bonifiés. Des activités de réseautage entre les détenteurs du Sceau ont été mises en place permettant des échanges sur différentes thématiques une fois par trimestre et sont très appréciées par les participant.e.s.

De plus, [17 fiches](#) en lien avec les mesures de conciliation famille-travail ont été produites dont 12 sont des fiches de mise en œuvre. Ces outils accessibles gratuitement sur notre site Internet permettent aux organisations d'en apprendre plus sur ces mesures et les considérations pour les implanter. Les fiches totalisent plus de 5400 téléchargements depuis leur mise en ligne à l'hiver et au printemps 2022.

Nous sommes présentement à mettre les bases du projet en conciliation famille-travail chez les personnes proches aidantes, qui s'inscrit dans le plan d'action gouvernemental.

Du côté du Centre d'expertise, la démarche de consultation sectorielle dans le manufacturier s'est poursuivie. Un comité a été mobilisé, il est composé d'experts du secteur ainsi que la professeure-chercheuse Diane-Gabrielle Tremblay (professeure à la TÉLUQ). Des groupes de discussion ont été menés avec des employés, des superviseurs de premiers niveaux ainsi que des responsables des

ressources humaines afin d'identifier les freins et leviers à la conciliation famille-travail considérant les particularités du secteur tel que l'interdépendance des tâches. Un rapport est en cours de production et nous sommes en attente d'une réponse quant à une demande de soutien financier afin de pouvoir amorcer une deuxième phase à ce projet qui serait axé sur la sensibilisation et l'accompagnement auprès d'employeurs du secteur.

En ce qui concerne les [sondages annuels](#) de Concilivi, nous poursuivons leur réalisation annuelle à raison d'un sondage auprès des employeurs (1000 répondants) et d'un autre auprès des travailleurs et travailleuses ayant des responsabilités familiales (3022 répondant.e.s). Ces sondages nous permettent de documenter l'évolution de la situation en matière de CFT. De plus, la sortie de ces données est une occasion de parler de CFT sur la place publique et de poursuivre la sensibilisation auprès des employeurs. Le Conseil de gestion de l'assurance parentale et le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité se sont joints à titre de partenaires afin de récolter des données respectivement sur le régime québécois de l'assurance parentale (RQAP) et la conciliation famille-travail chez les pères. Par ailleurs, nous avons pu compter une fois encore sur la participation de Diane-Gabrielle Tremblay (professeure à la TELUQ) et Sophie Mathieu

(docteure en sociologie) dans l'élaboration des questions des sondages et l'interprétation des résultats. Elles reçoivent par la suite l'ensemble de nos bases de données afin que celles-ci puissent être analysées en profondeur. Des articles scientifiques et communications ont aussi été réalisés par ces dernières à partir des données de ces sondages.

Finalement, nous avons développé et consolidé de nombreux partenariats avec des acteurs du milieu des affaires tels que l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, la Fédération des chambres de commerce du Québec, le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec, le Conseil du patronat du Québec et plusieurs comités sectoriels de main-d'œuvre. Nous avons également contribué à plusieurs événements et articles à titre d'experts de la conciliation famille-travail.

### POUR JOINDRE LE RPQF

Tél. : 450 812-9465

[info@quebecfamille.org](mailto:info@quebecfamille.org)

Suivez-les sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et sur [www.quebecfamille.org](http://www.quebecfamille.org)

## FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE (FQOCF)

et ses membres sont de véritables alliés des parents qui agissent ensemble pour le mieux-être des familles. Depuis 1961, la FQOCF représente plus de 250 organismes membres enracinés dans les 17 régions du Québec et contribue à leur rayonnement sur la sphère publique. Elle soutient ses membres dans le développement de leur approche d'accompagnement globale et préventive auprès des parents et des familles, s'appuyant sur les fondements de l'action communautaire autonome Famille. De plus, la Fédération met en valeur le rôle de proximité des OCF (organismes communautaires famille) et leur impact dans le renforcement du tissu social au sein de leur communauté. Elle les mobilise dans le développement de leur plein potentiel comme acteurs de transformation sociale et porte leur voix auprès des instances gouvernementales, des décideurs et des partenaires. Alimentée par l'expérience de ses membres et par leur rôle d'observateurs privilégiés des familles, la FQOCF agit nationalement en interpellant les décideurs publics et les médias sur des enjeux Famille.

### DES NOUVELLES DE LA FQOCF

par Alex Gauthier, directeur général de la FQOCF



Fédération  
québécoise des  
organismes  
communautaires  
Famille

L'année 2022 a été active sur le plan de la reconnaissance de nos membres et du développement de plusieurs projets. Encore une fois cette année, nos efforts de représentation auprès du gouvernement du Québec ont porté fruit, nous rapprochant plus que jamais de l'objectif d'un financement à la mission de 200 000 \$ par OCF par année. Ainsi, tel que dévoilé dans le budget de mars 2022, l'ensemble des OCF du Québec ont vu leur financement annuel rehaussé de 40 000 \$, à 170 000 \$. Ce financement majeur renforce la capacité d'agir des OCF du Québec auprès des pères, des mères et des enfants, et représente le début d'une reconnaissance.

La Fédération entend poursuivre le travail avec la même ardeur afin d'assurer un financement adéquat stable et prévisible pour le milieu communautaire Famille. Elle est mobilisée à assurer la pérennité et l'autonomie des OCF pour le bénéfice des familles qu'ils desservent.

Dans la prochaine année, La FQOCF poursuivra son travail afin de mettre de l'avant les réalités

et les enjeux actuels vécus quotidiennement par les OCF. C'est en ce sens que la FQOCF s'est engagée auprès de l'équipe de [Vicky Lafantaisie](#) (Université du Québec en Outaouais) pour le projet

de recherche sur la santé psychologique des travailleurs.euses et sur leurs conditions de travail. Cette étude nous permettra de mieux comprendre les OCF en tant que milieu de travail, de comprendre les besoins de soutien et d'identifier des pistes pour faciliter l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre qualifiée dans les OCF.

La FQOCF souhaite mettre de l'avant les retombées positives de ses membres auprès des pères, des mères et des enfants. D'ailleurs, l'un de ses principaux projets en partenariat avec L'Institut Tamarak, est le développement d'une étude d'impact des OCF auprès des familles qui permettra d'identifier les effets produits par l'offre de soutien et d'accompagnement de la Fédération ainsi que la contribution de ses membres à la reconnaissance des OCF pour le renforcement du tissu social et le soutien aux parents, particulièrement ceux vivant en contexte de vulnérabilité.

Les organismes communautaires Famille

s'appuient sur des pratiques d'accompagnement universelles et spécifiques, ce qui leur permet de s'adresser à toutes les familles dans leur diversité de culture et de langue, d'étapes de vie, de contextes socio-économiques et quelle que soient les situations qu'elles rencontrent. C'est dans cette approche d'inclusion que la FQOCF a lancé cette année le projet Soutien aux organismes communautaires Famille accompagnant les familles d'expression anglaise (SOFEA). Grâce à un soutien financier obtenu auprès du Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise (SRQEA), la FQOCF peut enfin actualiser sa volonté de mieux soutenir les organismes communautaires Famille dans leur accompagnement des familles d'expression anglaise.

Forte de l'expérience vécue et des solutions innovantes développées pendant les deux années de pandémie, la FQOCF bonifiera ses services-conseils de façon agile et augmentera sa capacité d'agir par la mise en œuvre de nouveaux processus axés sur la gestion de changement, la vigie et l'analyse de données stratégiques. L'innovation et l'optimisation de son organisation permettront à la FQOCF de s'adapter aux prochains défis et enjeux auxquels auront à faire face les familles et les OCF du Québec. Elle a d'ailleurs lancé le développement de son CRM qui lui permettra de documenter le profil et les besoins de ses membres afin de continuer à améliorer son

offre de services.

L'équipe de la Fédération, consolidée en 2022, mise sur l'expertise complémentaire et le talent de ses ressources pour continuer à servir ses membres et à être reconnue comme employeur de choix. L'obtention du sceau **CONCILIVI** a permis à la Fédération de mettre en place des mesures de conciliation famille-travail répondant aux besoins des employé.e.s afin d'améliorer leur santé et bien-être. Non seulement il était naturel pour nous d'adhérer à ce mouvement qui correspond à notre mission et nos valeurs, mais il démontre l'importance que notre organisation accorde à la conciliation famille-travail.

### POUR JOINDRE LA FQOCF

Tél. : 1 866 982-9990

[accueil@fqocf.org](mailto:accueil@fqocf.org)

Suivez-les sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) au [www.fqocf.org](http://www.fqocf.org)

**LE MINISTÈRE DE LA FAMILLE**, en plus de son implication au sein du partenariat de recherche Familles en mouvance, a contribué au cours des derniers mois au développement et à la diffusion des connaissances concernant les familles et les enfants au Québec par l'entremise de projets et publications qu'il a lui-même réalisés ou supervisés.

### Bulletins *Quelle famille?*

*Quelle famille?* propose aux lecteurs et lectrices de s'initier à l'univers des familles et à leurs conditions de vie. Les données présentées dans les bulletins proviennent principalement du Recensement, mais aussi d'autres grandes enquêtes auprès des familles et des enfants du Québec.

Bulletins statistiques *Quelle famille?* parus en 2022 :

- [Les familles monoparentales au Québec en 2016 – Un portrait chiffré](#)
- [Les jeunes Québécoises et les jeunes Québécois veulent-ils \(encore\) avoir des enfants?](#)
- [Le logement et les familles au Québec, un portrait statistique à partir de l'Enquête canadienne sur le logement de 2018](#)
- [La séparation parentale après l'arrivée d'un premier enfant. Quelques tendances démographiques au fil du temps et des générations au Québec](#)

À paraître prochainement en 2023 :

- Concilier famille, études et travail : un portrait chiffré des parents-étudiants au Québec en 2016

### Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde (EQAUSG)

Un nouveau rapport d'enquête sur les familles et les enfants vient de paraître! Réalisé par l'Institut de la statistique du Québec, il présente les principaux résultats de *l'Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde (2021)*. Cette enquête, mandatée et financée par le ministère de la Famille, a été menée auprès des parents de plus de 13 000

### Famille



enfants d'âge préscolaire vivant au Québec.

Les sujets couverts par cette enquête occupent une place importante dans la vie de nombreux enfants et de leurs parents. Sur le plan de l'organisation familiale, l'accès à un service de garde permet de faciliter la conciliation des responsabilités familiales et professionnelles des parents. De nombreuses études ont par ailleurs mis en lumière que la fréquentation d'un service de garde de qualité a des répercussions positives sur le développement des enfants, en particulier chez ceux issus de familles défavorisées.

Les lecteurs intéressés par ces sujets trouveront réponse dans le rapport à des questions telles que :

- Quels sont les besoins de garde des parents lors de la recherche d'un premier service de garde pour leur enfant, par exemple, en matière de garde atypique?
- À quel moment, à la suite de la naissance de leur enfant, les parents jugent-ils opportun que celui-ci fréquente un premier service de garde de manière régulière?
- Quelle est la perception des parents concernant les contraintes à l'accès lors de la recherche d'un premier service de garde pour leur enfant?
- Quels sont les principaux motifs de choix des parents d'un premier service de garde fréquenté par leur enfant?
- Quel est le degré de connaissance et d'utilisation du Guichet unique d'accès aux places en service de garde?
- Quel est le degré de satisfaction des parents à l'égard du principal service



de garde fréquenté par leur enfant, et quelles améliorations souhaiteraient-ils y apporter?

Pour en savoir plus, consultez le rapport rendu disponible il y a quelques semaines (ajouter hyperlien lorsque le rapport sera diffusé en décembre?).

### Autres enquêtes auprès des familles et des enfants

Le ministère de la Famille a également poursuivi sa contribution à des enquêtes statistiques d'envergure et à des projets universitaires ainsi que son implication à des partenariats ou comités avec la communauté scientifique.

Notons que la collecte de données auprès des parents d'enfants mineurs dans le cadre de l'[Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans \(EQEPE\) 2015](#) a été réalisée avec succès au printemps et à l'été 2022. Les analyses et la rédaction des résultats sont en cours et la diffusion du rapport d'enquête par l'Institut de la statistique du Québec est prévue au cours du printemps et de l'automne 2023.

Le ministère de la Famille continue également de contribuer aux projets suivants :

- [Grandir au Québec](#) (Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2<sup>e</sup> édition)
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ)
- [Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle \(EQDEM\)](#), édition 2022
- Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle (EQPPM), édition 2022
- [Enquête longitudinale auprès des parents séparés et recomposés du Québec](#)

### Bulletins de veille

Une dizaine de fois par année, le ministère de la Famille diffuse un [Bulletin de veille](#), lequel présente plusieurs activités, rapports, études et autres documents d'intérêt qui traitent des thèmes tels que la famille, l'enfance, les services de garde et l'intimidation. Ce bulletin vise à favoriser le partage de connaissances et contribue à déceler les nouvelles tendances, les pratiques émergentes et les enjeux liés à la mission du ministère de la Famille. Il est possible de s'abonner au bulletin de veille à partir de la page d'accueil du [site Web du Ministère \(section Cyberbulletins du ministère de la Famille\)](#).

#### POUR EN SAVOIR PLUS

[www.mfa.gouv.qc.ca](http://www.mfa.gouv.qc.ca)

Suivez aussi le ministère sur [Facebook](#) et sur [Twitter](#).

**LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC** est la référence québécoise en matière de protection de personnes inaptes. Fondé en 1945, il soutient et informe les familles et les proches qui s'occupent d'une personne inapte et de ses biens, qui administrent le patrimoine d'un mineur ou encore qui participent à un conseil de tutelle. Le Curateur public s'assure que les décisions sont prises dans l'intérêt de la personne représentée et le respect de ses droits et pour la sauvegarde de son autonomie. Il agit lui-même comme curateur ou tuteur auprès d'un peu plus de 13 000 personnes inaptes dont aucun proche n'est en mesure de jouer ce rôle. Enfin, il sensibilise la population aux besoins de protection découlant de l'inaptitude. Le Curateur public compte environ 800 employés répartis dans 11 points de service dans tout le Québec.

**DES NOUVELLES DU  
CURATEUR PUBLIC DU  
QUÉBEC**

**Curateur public**  
**Québec** 

La tutelle pourra être davantage modulée en fonction des capacités de la personne, afin de lui permettre d'accomplir les actes qu'elle pourra faire seule.

Auteur : Curateur public du Québec

### **Loi visant à mieux protéger les personnes en situation de vulnérabilité : une avancée dans la protection de personnes**

C'est le 1<sup>er</sup> novembre 2022 qu'est entrée en vigueur [la loi visant à mieux protéger les personnes en situation de vulnérabilité](#) et, avec elle, plusieurs nouveautés qui feront une différence significative dans la vie de milliers de Québécois et Québécoises.

Cette loi modernise le dispositif de protection des personnes en situation de vulnérabilité, afin de mieux répondre à leurs besoins ainsi qu'à ceux de leurs proches. La protection et l'accompagnement seront dorénavant mieux adaptés à chaque situation. La loi permettra de valoriser davantage l'autonomie de la personne, tout en tenant compte de ses volontés et préférences et en préservant autant que possible l'exercice de ses droits, en plus d'encadrer davantage la gestion du patrimoine des mineurs.

#### **Quels sont les principaux changements?**

Avec la simplification des mesures de protection, la curatelle est abolie. Les curatelles actuelles seront donc converties en tutelles.

Le mandat de protection sera encore plus sécuritaire avec l'ajout d'un inventaire et d'une reddition de comptes. La personne inapte sera ainsi mieux protégée des abus financiers.

Par ailleurs, la représentation temporaire, une nouveauté, permettra de désigner temporairement une personne pour accomplir un acte précis au nom d'une personne majeure inapte, évitant ainsi l'ouverture d'une tutelle.

#### **La nouvelle mesure d'assistance**

Mesure-phare de la loi, la mesure d'assistance permet à une personne qui vit une difficulté de faire reconnaître officiellement un ou deux proches de confiance pour l'aider et la conseiller dans sa prise de décision, la gestion de ses biens et l'exercice de ses droits.

La première étape est de se faire reconnaître comme assistant par le Curateur public du Québec et de s'inscrire à un registre public. L'assistant pourra obtenir et transmettre des renseignements pour la personne assistée à de multiples ministères, organismes, entreprises de services (électricité, téléphonie, câblodistribution, etc.) et professionnels (médecins, pharmaciens, travailleurs sociaux, juristes, comptables professionnels agréés,

etc.).

Cette mesure permettra à la personne assistée de rester maître de ses décisions tout en recevant un petit coup de pouce lorsqu'elle en ressent le besoin.

Si vous voulez vous prévaloir de cette nouvelle mesure ou si vous voulez agir à titre d'assistant ou d'assistante pour une personne de votre entourage, vous pouvez consulter la page Web [Quebec.ca/nouvelle-mesure-assistance](http://Quebec.ca/nouvelle-mesure-assistance)

**POUR EN SAVOIR PLUS**

Visitez le site internet du Curateur public : [www.curateur.gouv.qc.ca](http://www.curateur.gouv.qc.ca)

ou visitez-les sur [Facebook](#)

## MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration sélectionne les personnes immigrantes, les soutient dans leurs démarches de francisation et leur offre les services nécessaires pour faciliter leur intégration au Québec. Il sensibilise également l'ensemble de la population québécoise à la diversité pour construire un environnement toujours plus inclusif.

### DES NOUVELLES DU MIFI

La famille se trouve souvent au cœur du projet migratoire, surtout lorsque la décision d'émigrer est liée à la recherche de son bien-être et de l'amélioration de ses conditions sociales et économiques. Par ailleurs, le processus migratoire entraîne une restructuration familiale induite par certains obstacles rencontrés par les familles, notamment les barrières linguistiques, culturelles ou éducatives. Il apparaît ainsi primordial de tenir compte de l'intégration de tous les membres de la famille et de maintenir la cohésion familiale pendant cette période de redéfinition des rôles parentaux et dynamiques intergénérationnelles. Dans ce but, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) finance, dans le cadre du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI), des organismes communautaires à travers le Québec pour offrir des services facilitant et accélérant l'intégration des personnes immigrantes au Québec. Au nombre des services offerts dans le cadre du PASI se trouvent celui des intervenants communautaires interculturels (ICI) et celui des ateliers [Espace parents](#).

### ICI, un service touchant différents domaines

Les ICI sont présents dans différents organismes communautaires offrant des services d'installation et d'intégration aux personnes immigrantes. Leur mission est de faire le pont entre les personnes immigrantes ayant des besoins complexes ou présentant des facteurs de vulnérabilité et les services dont elles ont besoin. Il existe des ICI dans six domaines : famille et protection de la jeunesse,



femmes, santé, scolaire, petite enfance et jeunesse. Que ce soit avec les tout-petits, les jeunes, les femmes ou de la famille en général, le service des ICI tend à toucher individuellement ou

collectivement tous les membres de la famille. À travers des approches communautaires et interculturelles, les ICI constituent un réseau d'intervenants œuvrant auprès des personnes immigrantes qui contribuent à sensibiliser le milieu à la nécessité d'adapter les services aux personnes immigrantes. Ainsi, ils facilitent l'accès aux services et encouragent l'acquisition d'autonomie.

### Une mission, trois axes d'intervention

Dans le cadre de cette mission, les ICI sont amenés à intervenir autour de trois axes principaux :

- Offrir un accompagnement personnalisé pour écouter les besoins et faciliter l'accès aux services existants. Ainsi ils accueillent, écoutent, recensent les besoins et dirigent les personnes immigrantes vers les services adéquats ;
- Sensibiliser et informer les personnes immigrantes sur des thématiques importantes, grâce à des séances d'information de sensibilisation, et des activités de groupe ;
- Assurer la liaison avec les services spécialisés. Bien au-delà de l'établissement, du développement et de la consolidation d'un réseau de partenaires (tels que les Centres locaux de services communautaires (CLSC), les centres pour les jeunes, les milieux de garde ou encore les écoles), les ICI agissent comme des intermédiaires interculturels entre les personnes immigrantes et ces services afin

de les aider à établir un dialogue harmonieux, non miné par des différences culturelles ou des tabous.

Plus que la présentation et l'accompagnement vers les ressources familles disponibles dans la communauté, les ICI opérant dans le domaine de la famille et de la protection de la jeunesse, offrent plus particulièrement, à travers des séances d'information telles que la protection et le bien-être des enfants, un soutien appuyé aux familles immigrantes dans le but de les aiguiller dans le processus de réadaptation. De même, en leur qualité d'intervenants spécialisés, les ICI sont également sollicités à animer les ateliers Espace parents, un service distinct mis en place avec le même objectif.

#### Espace parents, espaces d'échange

Les ateliers Espace parents sont le fruit d'une collaboration entre les milieux universitaire, communautaire et institutionnel. Sur la base d'une démarche de co-construction, ils ont été élaborés grâce aux efforts communs de Sarah Dufour, Chantal Lavergne, Marie-Claire Rufagari, Myriam Coppry et Myriam Richard .

Les ateliers Espace parents sont des espaces d'échange pour les parents immigrants, répartis sur neuf ateliers regroupant de 6 à 10 parents. Il s'agit d'un lieu de parole qui leur permet de créer un réseau de solidarité en échangeant sur des difficultés rencontrées en tant que parent dans leur parcours migratoire. Ces espaces ont pour but de les amener à s'épanouir dans leur rôle de parents en contexte d'immigration. Le MIFI finance un total de 28 organismes à travers le Québec pour offrir ces ateliers.

#### Objectifs et démarche participative

Les rencontres sont tenues avec des groupes de 6 à 10 parents. Elles ont pour objectifs d'amener les parents à :

- Comprendre les changements vécus après l'arrivée au Québec : les impacts de l'immigration sur la famille et l'organisation des ressources pour les familles ;

- Continuer à être un parent au Québec : bien répondre aux besoins de l'enfant, exercer une parentalité positive, active et chaleureuse et favoriser le recours aux ressources d'aide.

Structurées en trois modules, les rencontres donnent l'espace aux parents pour discuter de leur vie de famille au Québec, apprendre à faire équipe avec leurs enfants ou encore parler de leurs défis dans la parentalité. À travers une approche participative centrée sur les forces et une approche interculturelle, la collaboration, la discussion, l'empathie et l'acceptation du cadre de référence de l'autre sont des maîtres-mots.

L'importance du bien-être des familles immigrantes au Québec exige que les services soient accessibles et tiennent compte de la réalité des parents. Les ICI, tout comme les ateliers Espace parents, peuvent contribuer à changer des vies grâce au lien de confiance qui se tisse entre le personnel des organismes communautaires et les familles immigrantes ou tout simplement en offrant une plateforme de discussion qui leur est dédiée. Ces services participent à briser l'isolement que peuvent ressentir les nouveaux arrivants et les aiguillent vers les ressources nécessaires à leur intégration et pleine participation à la société québécoise.es décisions tout en recevant un petit coup de pouce lorsqu'elle en ressent le besoin.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

Visitez le site internet du MIFI : <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration>

ou visitez-les sur [Facebook](#) ou sur [LinkedIn](#)